

EXAMEN	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session 2007	
SPÉCIALITÉ	COMPTABILITÉ		
Épreuve scientifique et technique	Durée 3 heures	Coefficient 5	
Sous-épreuve E1A - Activités professionnelles de synthèse			Unité 11

Ce sujet comporte 24 pages numérotées de 1 à 24.  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

## - SUJET -

### DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La liste des comptes du Plan Comptable Général à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

*Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.*

### LE SUJET COMPREND CINQ DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	Pages	Annexes		Annexes à rendre avec la copie		BARÈME
		Codes	Pages	Codes	Pages	
- Présentation de l'entreprise - Organisation comptable - Documentation comptable, économique et sociale	2 3 4					
<b>DOSSIER A</b> <i>Comptabilisation d'opérations courantes</i>	5					30
▪ Documents à enregistrer		A1 à A4	7, 8, 9	R1	17	
▪ Déclaration de TVA		A5	10	R2	18	
▪ Enregistrement de la déclaration				R3	19	
▪ Paie		A 6	11	R4	19	
<b>DOSSIER B</b> <i>Comparaison de financement</i>	5	B1 et B2	12 et 13	R5	20	12
<b>DOSSIER C</b> <i>Étude de rentabilité</i>	5	C1	14			23
▪ Situation actuelle				R6	20	
▪ Situation prévisionnelle				R7	21	
<b>DOSSIER D</b> <i>Relations clientèle</i>	6	D1 à D3	15 et 16			25
▪ Tableau de comparaison				R8	22	
▪ Rédaction de courrier						
<b>DOSSIER E</b> <i>Gestion des tournées d'approvisionnement</i>	6			R9	23 et 24	10
<b>TOTAL</b>						<b>100</b>

### AVERTISSEMENTS

Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en un seul exemplaire. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie..

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale	MEGA
Numéro d'identification	RCS PONTOISE B 329 370 373
Numéro de gestion	1992 B 02071
Date d'immatriculation	13 novembre 1992
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée – SAS
Capital	600 000 €
Adresse du siège	10 rue de Paris BP 84 95332 DOMONT Cedex
Date d'arrêté des comptes	31 décembre
Activité	– Ventes de boissons et consommations par la gestion de matériels de cafétérias, de distributeurs de boissons et de confiseries pour les collectivités – Vente de distributeurs
APE	526H
Téléphone	01 30 11 92 92
Télécopie	01 30 11 92 99
Internet	mega-distribution.com
TVA	Régime du réel normal, TVA acquittée d'après les débits
Numéro intracommunautaire	FR 33 329370373
Nombre de salariés	36
Temps de travail	151,67 heures mensuelles
Convention collective	Commerce de gros

**Pour le bien-être des clients, un service global, des prestations personnalisées...**

MEGA est présente et intervient dans tous les lieux très fréquentés pour en faire de véritables espaces de convivialité : environnement professionnel, centres de loisirs, clubs de sport, ...

MEGA propose à ses clients une prestation globale et personnalisée :

- dépôt gratuit des distributeurs,
- réassortiment des produits et consommables,
- entretien et maintenance des automates.

**Nos distributeurs totalement pris en charge sans aucun frais.**

MEGA assure en totalité la maintenance des distributeurs sans aucun frais pour vous. Nos techniciens sont spécialistes des automates et formés aux dernières technologies. Tous les frais de déplacement, de main-d'œuvre, de remplacement de pièces sont pris en charge.

Notre service technique prépare les machines avant leur installation. Nos techniciens configurent et personnalisent les distributeurs en fonction des attentes des clients. Sur site, ils réalisent les opérations préventives et de maintenance.

**MEGA offre également la possibilité aux clients d'acheter leur distributeur.**

## ORGANISATION COMPTABLE

L'entreprise utilise les journaux suivants :

■ Ventes (VE) ■ Achats (AC) ■ Banque (BQ) ■ Opérations diverses (OD) ■ Caisse (CA)

Les documents sont enregistrés à leur date de création.

### EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

N°	Libellé	N°	Libellé
205100	Concessions et droits similaires, Licences	511300	Effets à l'encaissement
215400	Matériel industriel	511400	Effets à l'escompte
218200	Matériel de transport	606100	Fournitures non stockables (eau, énergie...)
218300	Matériel de bureau et matériel informatique	607110	Achats de marchandises et consommables
280510	Amortissement des immobilisations incorporelles, licences	607120	Achats de marchandises et consommables UE
281540	Amortissement des immobilisations corporelles, matériel industriel	611200	Sous-traitance informatique
401000	Collectif fournisseurs	612216	Crédit-bail BNP K02676
401012	Fournisseurs UE	612217	Crédit-bail Vending 010713
404000	Collectif fournisseurs d'immobilisations	613000	Locations
404011	Ordinateurs Pro	615000	Entretien et réparations
411000	Collectif clients	616000	Primes d'assurance
411023	Lyonnaise des eaux	623000	Publicité, publications, relations publiques
445200	TVA due intracommunautaire	627000	Services bancaires et assimilés
445510	TVA à décaisser	658000	Charges diverses de gestion courante
445620	TVA déductible sur immobilisations	661000	Charges d'intérêts
445660	TVA déductible sur autres biens et services	675000	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés
445662	TVA déductible intracommunautaire	681000	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – charges d'exploitation
445670	Crédit de TVA à reporter	707240	Ventes de marchandises et de consommations 5,5 %
445711	TVA collectée 5,5 %	707250	Ventes de marchandises et de consommations 19,6 %
445712	TVA collectée 19,6 %	708000	Produits des activités annexes
512010	Banque BNP	758000	Produits divers de gestion courante
512020	Banque Crédit Lyonnais		

## DOCUMENTATION COMPTABLE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

### L'intégration des nouvelles normes IFRS

Extrait de l'article 321-10 du PCG :

«Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;
- de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction» [...].

### Le financement des biens d'équipements professionnels

<http://www.bnpparibas-leasegroup.com/>

Le financement locatif (crédit-bail) est une opération qui implique 3 parties :

- l'entreprise ou le professionnel, qui utilisera le matériel en tant que locataire ;
- le fournisseur du matériel ;
- et nous, BNP Paribas Lease Group, qui en assurons le financement.

Le locataire choisit librement le fournisseur et le matériel et en négocie le prix.

Le matériel livré au locataire est facturé à sa valeur TTC à BNP Paribas Lease Group qui en est propriétaire et loue le matériel au locataire pour une durée, un loyer et une périodicité convenus.

Le paiement des loyers peut être mensuel, semestriel voire annuel.

Le crédit-bail prévoit, dès l'origine, une option d'achat à la fin du contrat que le locataire peut lever dans le cas où il souhaite devenir propriétaire du matériel.

### La réduction des cotisations patronales dite « réduction Fillon sur les bas salaires »

La réduction générale de cotisations est une réduction **dégressive** des cotisations patronales de sécurité sociale, dont le montant varie selon le niveau de rémunération des salariés y ouvrant droit. Elle s'applique à l'ensemble des salariés dont la **rémunération est inférieure à 1,6 fois le SMIC**, son montant étant maximal pour les salariés rémunérés au SMIC.

La réduction se calcule par salarié et par mois civil, selon la formule suivante :

$$\text{Réduction} = \text{Rémunération brute mensuelle} \times \text{coefficient}$$

**Rémunération brute** : montant retenu pour l'assiette des cotisations de Sécurité Sociale.

$$\text{Coefficient} = \frac{0,26}{0,6} \times \left[ \frac{1,6 \times \text{SMIC horaire} \times \text{nbre d'heures rémunérées}}{\text{rémunération brute mensuelle}} - 1 \right]$$

SMIC horaire = 8,27 €

Nous sommes le 21 juin 2007. À l'occasion d'une période de formation dans l'entreprise, vous assistez Monsieur J.C. ERIMA, responsable du service administratif et comptable.

## DOSSIER A COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES

1. Monsieur ERIMA vous remet des documents comptables non enregistrés à ce jour (*Annexes A1, A2, A3 et A4*).

**Travail à faire :** Enregistrer les documents sur le bordereau fourni (*Annexe R1 à rendre avec la copie*).

2. Vous disposez d'un extrait de la balance au 31 mai 2007 (*Annexe A5*).

**Travail à faire :** Établir et enregistrer la déclaration de TVA (*Annexes R2 et R3 à rendre avec la copie*).

3. Un jeune stagiaire a réalisé la feuille de paie d'un nouveau salarié (*Annexe A6*). Il a oublié de calculer la réduction des cotisations patronales applicable sur les bas salaires. À partir de la documentation mise à votre disposition (*en page 4*), calculer cette réduction.

**Travail à faire :** Renseigner l'*Annexe R4 à rendre avec la copie*.

## DOSSIER B COMPARAISON DE FINANCEMENT

Monsieur ERIMA envisage l'acquisition d'une nouvelle machine. Il cherche le moyen de financement le plus intéressant.

Il dispose :

- d'une proposition de crédit-bail ; il optera pour l'achat de la machine en fin de contrat (*Annexe B1*),
- d'une proposition de prêt de son banquier (*Annexe B2*),
- d'une documentation économique extraite du site : <http://www.bnpparibas-leasegroup.com/> (*en page 4*).

**Travail à faire :** Répondre aux questions relatives à la comparaison des deux offres (*Annexe R5 à rendre avec la copie*).

## DOSSIER C ÉTUDE DE RENTABILITÉ

1. Dans le cadre de son projet de développement, Monsieur ERIMA vous demande de participer à une étude de rentabilité. Vous disposez de la répartition des charges, du compte de résultat par variabilité et du seuil de rentabilité (*Annexe C1*).

**Travail à faire :** (*Annexe R6 à rendre avec la copie*)

- Justifier le calcul du seuil de rentabilité.
- Calculer le chiffre d'affaires à atteindre pour réaliser un résultat de 1 million d'euros ?

2. Monsieur ERIMA projette d'augmenter le nombre de ses machines, ce qui entraînerait une augmentation des dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions de 20 000 €, des charges de personnel de 24 000 €, des trois autres postes de charges de 10 % chacun.

Dans cette nouvelle configuration, le chiffre d'affaires atteindrait 5 000 000 €.

**Travail à faire :** (*Annexe R7 à rendre avec la copie*)

- Compléter le tableau prévisionnel de répartition des charges.
- Compléter le compte de résultat prévisionnel par variabilité.
- Calculer le nouveau seuil de rentabilité.
- Conseiller Monsieur ERIMA et argumenter sur cette nouvelle situation.

<b>DOSSIER D</b> <b>RELATIONS CLIENTÈLE</b>
--

1. Notre entreprise sera présente au salon de la distribution automatique qui doit bientôt se tenir à Paris. Monsieur ERIMA souhaite que vous l'aidiez dans la préparation d'un stand.

Il vous demande de présenter, sous la forme d'un tableau de comparaison qui sera mis à la disposition des visiteurs sur le stand, les différentes formules d'installation d'un distributeur dans l'entreprise. Vous effectuerez ce travail à partir de la documentation (*Annexe D1*) et de la note de Monsieur ERIMA (*Annexe D2*).

**Travail à faire : Présenter ce tableau sur votre copie.**

2. Les courriers sont habituellement traités par l'assistante de Monsieur ERIMA. La participation de l'entreprise au salon lui apportant un surcroît de travail, elle vous demande de répondre au courrier du client TELECOM (*Annexe D3*), qu'elle a préalablement annoté.

**Travail à faire : Rédiger et présenter le courrier (*Annexe R8 à rendre avec la copie*).**

<b>DOSSIER E</b> <b>GESTION DES TOURNÉES D'APPROVISIONNEMENT</b>
---

Le service des approvisionnements est équipé d'un ordinateur muni d'un texteur et d'un système de gestion de bases de données relationnelles.

Les approvisionneurs sont chargés de remplir les distributeurs sur les sites. Chaque approvisionneur est responsable d'une quinzaine de sites. Chaque site est toujours visité par le même approvisionneur. Une base de données vient d'être créée afin d'assurer le suivi de ces tournées. Vous êtes chargé(e) d'en assurer le traitement.

**Travail à faire : Compléter le document d'analyse de la base de données (*Annexes R9 et R9 suite à rendre avec la copie*).**

**MEGA**

10 rue de Paris  
BP 84 – 95332 DOMONT Cedex

Téléphone : 01 30 11 92 92  
Télécopie : 01 30 11 92 99

*Rappel : les  
consommations sont des  
marchandises*

Facture N° : FA 0620200417

*Lyonnaise des eaux France  
C.I.D.F.*

*Direction des comptabilités  
18 square Edouard VII  
75316 PARIS CEDEX 09*

Date : 12 juin 2007

Site : LE VESINET

Référence	Désignation		Quantité	PU tarif	Remise %	Prix Net	Montant H.T.	TVA
1719801	Période : Mai 2007 Code D.A. : 1719801 Nombre de consommations : 572 Valeur de la consommation : 0,35 € TTC Compteur : ancien = 115902 Dernier = 116474		1	189.76		189.76	189.76	1
1737980	Période : Mai 2007 Code D.A. : 1737980 Nombre de consommations : 466 Valeur de la consommation : 0,35 € TTC Compteur : ancien = 13427 Dernier = 13893		1	154.60		154.60	154.60	1
<b>TVA</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant</b>				<b>Montant HT</b>	<b>344.36</b>	
1	5.5 %	18.94				<b>TVA</b>	<b>18.94</b>	
2	19.6 %					<b>Net à payer</b>	<b>363.30</b>	

S.A.S. au capital de 600 000 € - RCS PONTOISE B 329 370 373  
APE 526 H – Numéro intracommunautaire FR 33 329370373  
TVA acquittée d'après les débits

**ORDINATEURS pro**

S.A.R.L au capital de 45000 euros

24 rue ROLAND

78000 Versailles

Tél : 01.39.08.12.80

Fax : 01.39.41.15.50

RCS VERSAILLES B 218 914 174

Matériel pour le  
service comptable

**MEGA**  
10 rue de Paris  
B.P. 84  
95332 DOMONT CEDEX

N° Facture	Date	Code client	N° Bon de livraison	Mode de règlement	
278	14/06/2007	411MEG	198	À réception par chèque	
Numéro	Désignation	Quantité	PU	Montant HT	
PCS 218	Station informatique	1	10 000,00	10 000,00	
	Installation		500,00	500,00	
				-----	10 500,00
	Remise				300,00
				-----	10 200,00
	Escompte 2 %			204,00	
			-----		
			Total HT	9 996,00	
			TVA 19,6 %	1 959,22	
			<b>À PAYER</b>	-----	
				<b>11 955,22</b>	



<b>FOOD Distributions</b> 6 Downing street London GB 36 5645 89654 17/06/2007 Facture 1874				
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <b>MEGA</b>          10 rue de Paris          B.P. 84          95332 DOMONT CEDEX          France          FR 33 329370373       </div>				
Référence	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT
COC 312	Food and drink	1	To paye	3 000 £
<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">         1 € = 0,6731 £          TVA déductible sur acquisitions de          marchandises dans l'UE : 19,6 %       </div>				

<b><u>B.N.P.</u></b> Agence DOMONT Le 17/06/07 Effet DUPONT au 31 septembre Remis à l'escompte le 31 mai	<b>EFFET REMIS À L'ESCOMPTE AVIS DE CRÉDIT</b>	
	<b>Nominal</b>	<b>2 000,00</b>
	<b>Intérêts</b>	<b>25,00</b>
	<b>Commission HT</b>	<b>4,00</b>
	<b>TVA sur commission</b>	<b>0,78</b>
	<b>Valeur nette</b>	<b>1 970,22</b>

Extrait de la balance au 31 mai 2007

<b>SAS MEGA</b>		<b>SOLDES</b>	
<i>Numéros de compte</i>	<i>Intitulés des comptes</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
...			
445200	TVA due intracommunautaire		10 976,00
445510	TVA à décaisser		
445620	TVA déductible sur immobilisations	1 176,00	
445660	TVA déductible sur ABS	26 715,00	
445662	TVA déductible intracommunautaire	10 976,00	
445670	Crédit de TVA à reporter	2 257,00	
445711	TVA collectée 5.5%		18 682,40
445712	TVA collectée 19.6%		7 790,41
607110	Achats de marchandises et consommables	234 357,00	
607120	Achats de marchandises et consommables UE	56 000,00	
707240	Vente de marchandises et de consommations 5,5 %		339 680,00
707250	Vente de marchandises et de consommations 19,6 %		39 747,00
...			

<b>BULLETIN DE PAIE</b>		<b>Période :</b>	
<b>SALARIÉ</b>		<b>Mai 2007</b>	
NOM : <b>THILLOU</b>		<b>SAS MEGA</b>	
PRÉNOM : Pierre		10 rue de Paris BP 84	
N° SÉCURITÉ SOCIALE : 1521075118023		95332 DOMONT CEDEX	
QUALIFICATION : Approvisionneur		TAUX A.T. 2,23 %	
		Effectif : 36	
		SIRET : 32937037300048	
		APE/NAF 526H	
		CC : Commerce de gros	
<b>Éléments de paie</b>	<b>BASE</b>	<b>TAUX</b>	<b>MONTANTS</b>
Salaire de base :	151,67	8,27	1 254,31
Retenues pour absences :			
Majoration 25 %	17,33	10,3375	179,15
Prime d'ancienneté			
Autres primes			
<b>SALAIRE BRUT :</b>			<b>1 433,46</b>
<b>COTISATIONS SOCIALES</b>		<b>PART SALARIALE</b>	
<b>Libellés</b>	<b>Bases</b>	<b>Taux</b>	<b>Montants</b>
CSG déductible	1 390,46	5,10	70,91
CSG non déductible	1 390,46	2,40	33,37
CRDS non déductible	1 390,46	0,50	6,95
<b>Sécurité sociale</b>			
Maladie	1 433,46	0,75	10,75
Vieillesse salaire total (dé-plaf)	1 433,46	0,10	1,43
Vieillesse plafonnée	1 433,46	6,65	95,33
Allocations familiales	1 433,46		
Accident de travail	1 433,46		
<b>ASSEDIC</b>			
Chômage Tr.A + Tr.B	1 433,46	2,40	34,40
AGS (FNGS)	1 433,46		
<b>Retraite</b>			
ARRCO Tr. A	1 433,46	3,00	43,00
AGFF Tr. A	1 433,46	0,80	11,47
<b>FNAL</b>			
Tous employeurs	1 433,46		
+de 20 salariés	1 433,46		
Contribution de solidarité	1 433,46		
<b>TOTAL COTISATIONS :</b>			<b>307,61</b>
<b>Salaire imposable : 1 166,17</b>			
<b>Cumul imposable : 5 828,53</b>			<b>NET À PAYER : 1 125,85</b>
<i>Conservez ce bulletin sans limitation de durée</i>			

<b>PART PATRONALE</b>	
<b>Taux</b>	<b>Montants</b>
12,80	183,48
1,60	22,94
8,30	118,98
5,40	77,41
2,23	31,97
4,00	57,34
0,15	2,15
4,50	64,51
1,20	17,20
0,10	1,43
0,40	5,73
0,30	4,30
<b>Total</b>	<b>587,44</b>

**Proposition de contrat de crédit-bail****BNP PARIBAS  
LEASEGROUP**

Référence à rappeler : E B0106 N0063433

<b>MEGA</b> 10 rue de Paris B.P. 84 95332 DOMONT CEDEX
---

**Contrat : N0063433****Distributeur automatique****N et W GLOBAL WENDING / 7KIK/6SNA**

Objet : Proposition de crédit-bail

■ Prix du matériel HT : 81 752 €      ■ TVA : 16 023,39 €      ■ TTC : 97 775,39 €

Notre proposition : 36 loyers mensuels de 2 400,00 € HT

Frais de montage du dossier : 50,00 €

Prix de vente final HT au terme de la location : 2 % du prix HT du matériel

Vos loyers sont exigibles mensuellement et payables à date d'échéance selon le tableau ci-après :

Date de début de location : 17/06/2007

Date de fin de location : 17/06/2010

Règlement par prélèvement sur votre compte.

N° échéance	Date échéance	Loyer hors taxes	TVA	Règlement à effectuer
01	17/06/2007	2 400,00	470,40	2 870,40
02	17/07/2007	2 400,00	470,40	2 870,40
03	17/08/2007	2 400,00	470,40	2 870,40
04	17/09/2007	2 400,00	470,40	2 870,40
05	17/10/2007	2 400,00	470,40	2 870,40
06	17/11/2007	2 400,00	470,40	2 870,40
...	...	...	...	...
30	17/11/2009	2 400,00	470,40	2 870,40
31	17/12/2009	2 400,00	470,40	2 870,40
32	17/01/2010	2 400,00	470,40	2 870,40
33	17/02/2010	2 400,00	470,40	2 870,40
34	17/03/2010	2 400,00	470,40	2 870,40
35	17/04/2010	2 400,00	470,40	2 870,40
36	17/05/2010	2 400,00	470,40	2 870,40
<b>TOTAUX</b>		<b>86 400,00</b>	<b>16 934,40</b>	<b>103 334,40</b>



Seuil de rentabilité

<i>Charges</i>	<i>Montant en €</i>	<i>Variables en %</i>	<i>Variables</i>	<i>Fixes</i>
<i>Achats de marchandises</i>	<i>1 770 027</i>	<i>100 %</i>	<i>1 770 027</i>	
<i>Autres achats et charges externes</i>	<i>590 975</i>	<i>80 %</i>	<i>472 780</i>	<i>118 195</i>
<i>Autres charges</i>	<i>17 200</i>	<i>60 %</i>	<i>10 320</i>	<i>6 880</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>1 254 000</i>	<i>20 %</i>	<i>250 800</i>	<i>1 003 200</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>224 506</i>	<i>0 %</i>		<i>224 506</i>
<b><i>TOTAL</i></b>	<b><i>3 856 708</i></b>		<b><i>2 503 927</i></b>	<b><i>1 352 781</i></b>

Compte de résultat par variabilité

Chiffre d'affaires	<i>4 800 849</i>	<i>100 %</i>
Charges variables	<i>2 503 927</i>	
<b><i>Marge sur coût variable</i></b>	<b><i>2 296 922</i></b>	<b><i>47,84 %</i></b>
Charges fixes	<i>1 352 781</i>	
Résultat d'exploitation	<i>944 141</i>	

Seuil de rentabilité : 2 827 719,48 €

## INSTALLER UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DANS SON ENTREPRISE

*Simple snack ou sandwich frais ? Café soluble dosette ? Et pour quels coûts ? Voici quelques conseils pour choisir la formule qui vous convient.*

Café, confiseries, boissons fraîches, sandwiches et même plats cuisinés... La distribution automatique répond à un besoin croissant dans l'entreprise. Mais l'offre de services est multiple, à l'image du nombre de prestataires opérant sur le secteur (1 200 en France selon le syndicat professionnel de la distribution automatique). Dépôt gratuit, gestion totale, vente, location : voici quelques conseils pour vous aider à opter pour la formule qui vous convient.

La gestion totale, une solution peu exigeante pour une entreprise de plus de 40 employés. La formule la plus répandue est celle de la gestion complète car elle repose sur un minimum d'engagement de la part de l'entreprise. Le distributeur automatique est la propriété du prestataire qui le place en dépôt gratuit dans les locaux d'une entreprise. Il l'entretient, l'approvisionne de manière régulière, généralement une fois par semaine, et se rémunère sur le prix des consommations. L'entreprise n'intervient que pour négocier avec le prestataire le nombre de distributeurs nécessaires et le prix unitaire de la consommation en fonction du nombre de salariés.

Les petites entreprises (moins de 40 salariés) opteront plutôt pour un service de cafétéria de bureau (uniquement boissons chaudes), plus souple. Une machine à café prédosée, de taille plus réduite qu'un distributeur automatique, est mise en dépôt gratuit par le prestataire. L'approvisionnement est directement géré par l'entreprise qui effectue, quand elle le souhaite, des commandes de café et de gobelets. Elle se rémunère sur les consommations.

Un dérivé de cette formule est également proposé par certains prestataires : la location. Le distributeur automatique n'est plus la propriété du prestataire mais celle d'un organisme de financement spécialisé dans le leasing. L'entreprise (plus de 50 salariés), paie un loyer à cet organisme, confie la gestion au prestataire puis récupère le prix des consommations. Cette formule est prisée par les comités d'entreprise car elle leur permet de payer les loyers sur leur budget de fonctionnement, généralement excédentaire, et de comptabiliser les recettes sur leur budget dédié aux activités sociales et culturelles, souvent déficitaire.

La formule la plus contraignante reste l'achat du matériel car elle nécessite un engagement de l'entreprise pour assurer le suivi de l'approvisionnement et l'entretien de la machine. Un distributeur de petite taille (170 gobelets) coûte entre 1 800 € et 2 000 € mais ce prix peut monter à 5 000 € pour du matériel plus sophistiqué (1 000 gobelets et possibilité de sélections multiples). Ce choix, convenant plutôt à des entreprises de plus de 50 salariés, présente l'avantage de la souplesse et de l'indépendance quant aux approvisionnements. Il reste surtout adapté à la distribution de boissons chaudes, non concernées par les questions de péremption ou de respect de la chaîne du froid.

*S. NEVEU - Le Journal du Management - 15/09/2006*

*Merci de faire apparaître les informations suivantes dans le tableau de comparaison.*

FORMULE – EFFECTIF ENTREPRISE – PROPRIÉTAIRE DISTRIBUTEUR (*prestataire, entreprise ou autres*) – DÉPÔT (*selon le cas, gratuit ou payant pour l'entreprise*) – GESTION (*prise en charge de l'approvisionnement et de l'entretien*) – RÉMUNÉRATION (*selon la formule choisie, le montant des consommations est récupéré par l'entreprise ou bien le prestataire*) – COÛT (*quel coût pour l'entreprise ?*) – AVANTAGES – INCONVÉNIENTS (*pour l'entreprise*)

TELEC S. A.  
10 rue du Général Henrys  
75020 PARIS  
Tél : 01 45 84 62 58  
Fax : 01 45 84 62 57  
telec@distri.com

Annexe D3

MEGA DISTRIBUTION  
Service Technique  
10 avenue de Paris  
BP 84  
95332 DOMONT Cedex

N/Réf :  
256 F 563  
Objet :  
Mode paiement distributeur

Paris,  
le 19 juin 2007

*Possibilité d'équiper  
nos distributeurs d'un lecteur acceptant les 2 formules  
de paiement*

*Pensez à remercier pour la confiance*

Messieurs,

Les appareils de distribution automatique que vous exploitez sur notre site sont équipés de monnayeurs.

Cette formule ne nous satisfait plus car elle pose régulièrement des problèmes de monnaie aux utilisateurs. Ainsi nous souhaiterions opter pour un autre mode de paiement.

Pouvez-vous nous indiquer ceux que vous proposez sur vos appareils ?

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

M. MALAVAL

**MALAVAL**  
Service Administratif

*A leur disposition pour  
les modifications techniques*

Deux formules possibles de paiement

- Par clé de paiement : facturée 10 € crédités en échange du même montant sur consommations
- Par carte MONEO : carte privative distribuée par toutes les banques / acceptée par certains commerçants





Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite 0010

**A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES**

OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		
01	Ventes, prestations de services .....		04	Exportations hors CE .....	0032
02	Autres opérations imposables .....	D981	05	Autres opérations non imposables .....	0033
03	Acquisitions intracommunautaires .....		06	Livraisons intracommunautaires .....	0034
	(dont ventes à distance et/ou opérations de montage : .....	0031	6A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France .....	0029
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France .....	0030	07	Achats en franchise .....	0037
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts) .....	0040	7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts) .....	0041
3C	Régularisations .....	0036	7B	Régularisations .....	0039
	(Important : cf. notice)			(Important : cf. notice)	

**B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER**

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
<b>Opérations réalisées en France métropolitaine</b>			
08	Taux normal 19,6 % .....	0206	
09	Taux réduit 5,5 % .....	0105	
9B	.....		
<b>Opérations réalisées dans les DOM</b>			
10	Taux normal 8,5 % .....	0201	
11	Taux réduit 2,1 % .....	0100	
12	.....		
<b>Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)</b>			
13	Ancien taux .....	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) .....	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser .....		0600
<b>La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarés sur l'annexe 3310 A.</b>		16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) .....
		17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires .....
		18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco .....

TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations .....		0703
20	Autres biens et services .....		0702
21	Autre TVA à déduire .....		0059
	(dont régularisation sur de la TVA collectée (cf. notice) .....		
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration .....		8001
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text"/> %	24	Total TVA déductible (lignes 19 à 22) .....

CRÉDIT		TAXE À PAYER		
25	Crédit de TVA (ligne 24 - ligne 16) .....	0705	28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 24) .....
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint .....	8002	29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A .....
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26) .....	8003	30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés .....
	(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)		31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés .....
<b>Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.</b>		32	Total à payer (lignes 28 + 29 - 30 + 31) .....	
			(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 2 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).



Détail du calcul de l'amortissement et de l'intérêt de la première annuité qui figurent dans le tableau de remboursement de l'emprunt :

16 350,40 =

3 270,08 =

Coût du financement par l'emprunt :

Coût du financement par crédit bail :

Conclusion :

Les principaux avantages du crédit bail :

Calcul du seuil de rentabilité :

Chiffre d'affaires pour un bénéfice de 1 million € :

**Tableau prévisionnel de répartition des charges :**

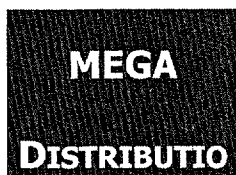
<i>Charges</i>	<i>Montants</i>	<i>Variables en %</i>	<i>Variables</i>	<i>Fixes</i>
<i>Achats de marchandises</i>		100 %		
<i>Autres achats et charges externes</i>		80 %		
<i>Autres charges</i>		60 %		
<i>Charge de personnel</i>		20 %		
<i>Dotations aux amortissements</i>		0 %		
<b><i>TOTAL</i></b>				

**Compte prévisionnel de résultat par variabilité :**

Chiffre d'affaires		
Charges variables		
<b><i>Marge sur coût variable</i></b>		
Charges fixes		
Résultat d'exploitation		

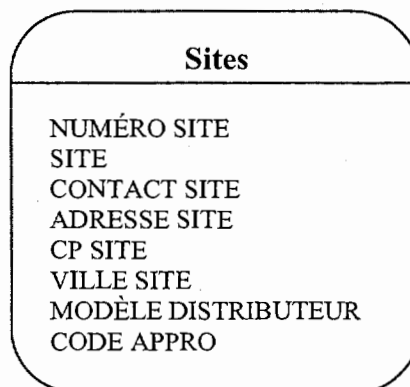
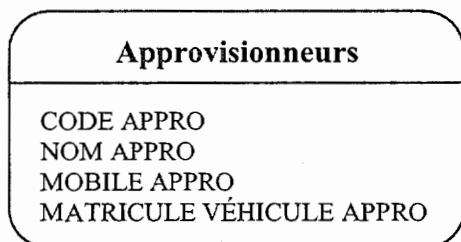
**Seuil de rentabilité :**

**Argumentation et conseil sur cette nouvelle situation :**



Siège social : 10 rue de Paris - 95332 DOMONT - Adresse postale : BP 84 - 95332 DOMONT cedex  
Téléphone : 01 30 11 92 92 - Télécopie : 01 30 11 92 99 - e-mail : [info@mega-distribution.com](mailto:info@mega-distribution.com)  
SAS au capital de 600 000 € - RCS PONTOISE B 329 370 373 (1992B02071) - N° de TVA intracom : FR33329370373 - APE 526H

Base : SUIVI APPROVISIONNEMENT



1. Souligner, sur le schéma, la clé primaire de chaque table.
2. Matérialiser, sur le schéma, la relation.
3. Expliquer, ci-dessous, cette relation.

.....
.....
.....
.....
.....

Monsieur MARTIN, approvisionneur, est remplacé par Monsieur YVON. Vous devrez donc contacter, par publipostage, les entreprises concernées pour les informer de ce changement. Afin de préparer ce courrier aux différents sites, vous complétez, **au choix**, l'un ou l'autre des tableaux d'analyse ci-après, qui vous permettra d'obtenir la **liste des sites dont Monsieur MARTIN est approvisionneur**.

Vous complétez l'un ou l'autre des tableaux au choix.

**TABLEAU D'ANALYSE DE L'EXTRACTION DE DONNÉES**

CHAMP						
TABLE						
TRI						
AFFICHER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CRITERES						

ou

**TABLEAU D'ANALYSE DE L'EXTRACTION DE DONNÉES**

Opérations	Table(s) Source(s)	Critères de sélection	Champ de jointure	Champ(s) projeté(s)	Requête résultat
Sélection					R1 Résultat de la sélection
Jointure					R2 Résultat de la sélection
Projection					Liste des sites dont Monsieur Martin est ap- provisionneur